

N°:	
Reçu le :	

## Déclaration préalable de manifestation

Ce dossier devra impérativement être retourné dûment complété en Mairie ou envoyé par mail à <u>contact@mairie-lepallet.fr</u>,

45 jours minimum avant la date de la manifestation.

Organisateur			
Association / structure			
Adresse du siège social			
Contact de la personne chargée du	Nom:		
suivi de la manifestation	Téléphone :		
	Adresse mail :		
Présentation de la manifestation			
Intitulé			
Descriptif de la manifestation			
Date(s) et heures			
Date(s) et lieures			
Nombre de personnes attendues			
·			
	eu(x) souhaité(s) pour l'évér	nement	
Complexe sportif:		☐ Salle Polyvalente de Loisirs	
☐ Salle tennis ☐ Salle		L'utilisation de la salle polyvalente de loisirs fait l'objet	
☐ Salle tennis de table ☐ Club l	nouse	d'une location sous conditions de disponibilité. Besoins complémentaires :	
☐ Terrain stabilisé ☐ Bar		☐ Espace scénique ☐ Projecteurs	
		lumineux	
		☐ Vidéoprojecteur	
☐ Autre :			
	/ / / / / // //		
Besoins en matériel technique : (sou	•	Validation par le service :	
Abris pliants : (ma	ax. 4)		
Grilles d'exposition :(max	k. 10)		
☐ Ganivelles : (max	x. 20)		
☐ Panneaux « Aire de fête » : (ma	ax. 2)		
☐ Signalétique / fléchage			
A noter : Le matériel est à récupérer p	ar l'organisateur au centre		
technique municipal, rue des Prés Gal	lles. RDV à prévoir avec les		
agents techniques aprè	s validation.		
Des containers déchets suppl	émentaires peuvent être dema	ndés auprès du service des déchets	

de la communauté de communes, à la charge de l'organisateur : 02 51 71 75 71.

Besoins en communication				
Supports municipaux  ☐ Gazette (Adresser les articles avant le 14 du m parution le mois suivant, à l'adresse mail commu lepallet.fr) ☐ Site internet ☐ Newsletter « L'Express » ☐ Application mobile Intramuros		☐ Banderoles (Utilisation porte-banderoles, Dates affichage prévues :  Duau Emplacements : ☐ Rond-point des 4 routes ☐ Rue des Sports		
Demandes spécifiques				
☐ Ouverture de débit de boissons (arrêté munic ☐ Déclaration de vente au déballage (à remplir d tout vide-grenier, vide maison)		Déclaration à faire par l'organisateur auprès de la Préfecture : ☐ Lâcher de ballons / lanternes ☐ Spectacle pyrotechnique		
Occupation du domaine public : joindre à votre déclaration préalable, un plan détaillé (plan d'implantation, circuit)				
☐ Stationnement/parking - Nb de places :		□ Routes / voies : Noms :		
Observations / Infos complémentaires :				
Cadre réservé à la mairie du Pallet				
Accord de principe pour la tenue de la manifestation :	□ Oui	□ Non		
Nom : Adjoint : Signature :	Observations :			